



Section départementale de Seine-Saint-Denis
SNFOLC93–Union locale FO
Bourse du travail,
24 rue de Paris, 93100 Montreuil
Tél./fax: 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71
Mail: snfolc93@gmail.com

Montreuil, le 15 février 2021

POSTES, DHG, REMPLACEMENTS ...

Direction académique et Rectorat doivent répondre aux revendications !

Ouvrez l'« enveloppe fermée » !

Ces dernières semaines, les collègues ont étudié avec attention les projets de DHG pour la rentrée scolaire de septembre 2021. Partout, le constat est le même : suppression de dispositifs tels que les dédoublements pour faciliter les enseignements ; mise en concurrence des options, des langues vivantes ; sureffectifs dans les classes au-delà même des seuils ; manque de personnels, notamment enseignants, faute de création de postes ; dégradation des conditions de travail par l'augmentation du nombre d'HSA, avec comme conséquences la multiplication des compléments de service et la menace de non reconduction pour des centaines de contractuels

Les collègues, indignés, se sont réunis dans leurs établissements, souvent à l'initiative des militants du SNFOLC 93 et ont adressé aux autorités administratives des courriers précisant leurs cahiers de revendications :

- **Collège Nelson-Mandela, Le Blanc-Mesnil** : « Nous demandons le remplacement immédiat au 20/01/2021 d'un professeur en SVT, absent depuis novembre 2020, de l'infirmière, partie en retraite le 4 janvier 2021, d'un adjoint administratif, absent depuis le 4 janvier 2021, d'une professeure d'histoire-géographie, partie en congé maternité le 18/01/2021, d'une professeure d'EPS qui doit partir en retraite en mars 2021. (...) Après le non remplacement d'une professeure de français pendant 2 mois, nous obligeant à nous mettre en grève, nous n'acceptons pas le non remplacement de ces 5 collègues ». (Depuis les collègues ont obtenu le remplacement des collègues d'histoire-géographie et d'EPS.)
- **Lycée Louise Michel, Bobigny** : « Nous refusons que le taux d'encadrement de nos élèves, privés de plusieurs mois de cours depuis le début de la crise sanitaire et victimes du non-remplacement de leurs enseignants absents, soit diminué. Nos élèves ont besoin d'heures de cours en plus pour rattraper les mois perdus et pour avoir des cours à effectifs réduits. Nous demandons donc une DHG nous permettant de faire cours au maximum à 24 élèves, quel que soit l'enseignement concerné, et d'avoir une heure d'AP pour tous les groupes de spécialité. »
- **Collège Paul-Éluard, Montreuil** : Nous avons « fait le point sur les manques dans notre établissement : heures d'AVS pour l'accompagnement de nos élèves à besoins particuliers en classe (...) ; Une collègue d'Histoire-Géographie-EMC n'est pas remplacée depuis le 15 décembre (...) ; Notre collègue documentaliste n'est pas remplacée au 01/01/2021 (...) ; dans le projet de DHG ne figurent toujours pas les 2h de CHAM ni les heures de piscine (...) que nous réclamons toujours. »
- **Collège Roger-Martin-du-Gard, Epinay-sur-Seine** : Nous revendiquons : « le maintien de leur neuvième classe de sixième et la création d'une neuvième classe de troisième » insistant sur leur refus de « la réduction du temps de service de quatre collègues contractuels qui exercent dans notre établissement depuis plusieurs années. » et s'alarmant « sur le départ en mi-temps annualisé de deux collègues, un professeur de français et un professeur de mathématiques, à ce jour non remplacés » (Depuis les collègues ont obtenu le remplacement du professeur de mathématiques.)
- **Collège Jean-Moulin, Montreuil** : « Nous demandons en urgence le remplacement à temps plein de notre assistante sociale ; la création de 3 divisions : une sixième, une cinquième et une quatrième afin de respecter le seuil des 24 élèves par classe en collège REP ; la prise en compte des élèves qui seront affectés en UPE2A au cours de l'année ; le maintien de tous les postes du collège ».

- **Collège Solveig-Anspach, Montreuil** : « Nous vous demandons de pérenniser ces moyens (provisoires) en créant un 2ème poste de CPE, un poste de principal-e adjoint-e, un 2^e poste de secrétariat et des postes d'agent-es.(...) ; un temps plein d'AED supplémentaire et la transformation des services civiques en poste d'AED (...) Nous réaffirmons également la revendication qu'aucune de nos classes n'excède 26 élèves, en comptant celles et ceux de l'ULIS et de l'UPE2A. (...) Encore aujourd'hui 8 heures d'histoire-géographie ne sont pas pourvues dans notre collège depuis le retour des vacances d'automne, nous demandons le remplacement immédiat de notre collègue sur la totalité de ces heures. Nous demandons aussi le remplacement de l'assistante sociale du collège, non remplacée depuis le début de l'année. ». Dans un second courrier, ils rajoutent : « En octobre nous vous avons adressé une pétition signée par 126 personnels de l'établissement et parents d'élèves exigeant notamment que la totalité des heures AESH dues à nos élèves soient pourvues. A l'heure actuelle il manque 48h d'accompagnement AESH dans notre collège, soit l'équivalent de deux AESH. De ce fait, huit élèves qui ont une préconisation de la MDPH ne bénéficient pas de la totalité des heures auxquelles ils ont droit. (...) C'est pourquoi nous nous adressons à nouveau à vous pour faire le nécessaire pour que deux AESH soient envoyés au plus vite dans notre collège. »
- **Collège Marie-Curie, Les Lilas**: Dénonçant dans leur courrier appuyé par les sections syndicales dont FO « un climat délétère et une situation de plus en plus préoccupante au sein de notre établissement » sur la base de faits précis, les collègues revendiquent entre autres « le remplacement et le recrutement de 2,5 postes d'AED pour pouvoir anticiper les situations critiques et surveiller la cour, les couloirs et la demi-pension, et le pourvoi de toutes les heures d'AESH auxquelles nos élèves ont droit. »
- **Collège Anatole-France, Drancy** : « Depuis la rentrée de novembre 2020, M. XXX, professeur de mathématiques reconnu personnel vulnérable (...) ne peut assurer ses cours en présentiel. Durant plusieurs semaines il a travaillé à distance et tenté de faire sensiblement mieux que durant le confinement du printemps 2020. (...) Si les mots ont un sens, le travail distanciel n'est même pas un pis-aller, son efficacité étant tellement loin du compte : c'est plus certainement une catastrophe pour les enfants, et il devrait se limiter à des situations extrêmes. Dans ces conditions, comment les élèves vont-ils pouvoir exercer leurs compétences, avancer dans le programme et être enfin rassurés ? » Les personnels revendiquent « l'affectation d'un professeur titulaire remplaçant ou d'un enseignant contractuel qui puisse assurer les cours en présentiel ».
- **Collège Henri IV, Vaujours** : Nous avons « décidé de ne pas prendre les élèves en cours, estimant que les conditions de sécurité ne sont pas assurées » ; les collègues, après avoir donné les détails de leurs conditions de travail inacceptables, concluent sur leurs revendications parmi lesquelles : « retour immédiat de la prise en charge des élèves selon l'emploi du temps classique établi en début d'année scolaire ; création d'un deuxième poste de CPE et d'un plein temps d'AED ; remplacement des surveillants en arrêt maladie et en fin de contrat, des postes de professeurs vacants et du poste d'intendant. »
- **Collège Olympe-de-Gouges, Noisy-le-Sec** : Nous déplorons qu' « à cause du non-remplacement de plusieurs collègues, des enseignements ne sont pas pourvus dans notre collège : 2h30 d'allemand (depuis le début de l'année scolaire 2020-21 les élèves de 4 e n'ont pas de cours d'allemand) ; 7h30 de chinois (depuis le 2 novembre 2020 les élèves de 6 e , 5 e et 4 e en groupe bilangue chinois-anglais n'ont pas eu de cours de chinois) ; 20h d'anglais (3 classes de 6 e et 2 classes de 5 e ont eu cours d'anglais Lv1 seulement le 11 et le 14 septembre, et du 2 novembre au 17 janvier). Nous exigeons le remplacement immédiat de nos collègues. »

Lors des instances départementales et académiques, DASEN 93 et recteur ont expliqué en substance qu'ils « n'avaient plus de dotation en réserve » et qu'ils « ne pourraient répondre favorablement aux revendications » :
Inacceptable !

C'est déjà ce manque de moyens que le recteur avait invoqué en novembre pour justifier le non-remplacement des collègues absents... avant de se résoudre à « lâcher » 287 recrutements nouveaux, face aux revendications.

Le SNFOLC 93 appelle l'ensemble des collègues à amplifier ce mouvement revendicatif, à multiplier leurs cahiers de revendications et à exiger la satisfaction de chacune d'entre elles.

Le SNFOLC 93 a proposé aux autres organisations syndicales du département de se rencontrer pour décider d'une action commune permettant, par la mobilisation, de faire reculer DASEN, Recteur, Ministre, de les obliger à ouvrir leur « enveloppe fermée » !